



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**
11 Laurier St. / 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT / DOCUMENT CONTIENT DES
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Vendor/Firm Name and Address
**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Consultant Services Division/Division des services
d'experts-conseils
L'Esplanade Laurier
4th floor, East Tower
140 O'Connor Street
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet SSTT Services d'architecture et d'ingénierie	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP938-212564/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 20212564	Date 2021-10-27
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FE-178-80481	
File No. - N° de dossier fe178.EP938-212564	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2021-11-29 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Matende, Robinah	Buyer Id - Id de l'acheteur fe178
Telephone No. - N° de téléphone (873) 353-8472 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: PSPC PARLIAMENTARY PRECINCT BRANCH DIRECTION GENERALE DE LA CITE O CONNOR ST OTTAWA-ON K1A 0R5 CANADA	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur
EP938-212564/A	001	Fe178
Client Ref. No. - N° de ref. du client	File No. - N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
20212564	FE178.EP938-212564	

MODIFICATION 001

Cette modification a pour but de faire des modifications à l'énoncé de projet et d'inclure l'annexe I – Rapport Détaillé de Programmation Fonctionnelle du STT à L'énoncé de projet.

1. Modifications à l'énoncé de projet:

À la section 1.4.6 Programme fonctionnel, 1^{er} paragraphe

Supprimer:

“L'expert-conseil FRAMEWORK de LC a mis en œuvre un programme fonctionnel de préconception des occupants du STT, que le RM présentera à l'équipe de conception.”

Remplacer par:

“L'expert-conseil FRAMEWORK de LC a mis en œuvre un programme fonctionnel de préconception des occupants du STT, **qui est inclus dans l'annexe I de cet énoncé de projet.**”

À l'ANNEXE C – SIGLES

Supprimer:

AFUSTI	Approbations fédérales de l'utilisation du sol, du design et des transactions immobilières
--------	--

Remplacer par:

AFUSDTI	Approbations fédérales de l'utilisation du sol, du design et des transactions immobilières
---------	--

À l'ANNEXE H – RÉSUMÉ DES PRODUITS LIVRABLES

À l'annexe H – Résumé des produits livrables, AFUSTDI a été supprimer et remplacer part AFUSDTI du tableau. Le tableau est donc supprimé en son entier et remplacer par celui-ci :

	Livrables	Délai	Référence (description du projet)
SERVICES D' ADMINISTRATION ET DE CONCEPTION	Réunions sur le projet; ordre du jour, avis aux participants, comptes rendus, bases de données; cinq principaux risques tirés de ces bases relevés avec le compte rendu définitif de chaque réunion.	Chaque mois; production d'un compte rendu définitif dans les deux jours ouvrables suivant chaque réunion.	Section 10.1.1.1
	Réunions sur la conception; ordre du jour, avis aux participants, comptes rendus, bases de données; cinq principaux risques tirés de ces bases relevés dans le compte rendu définitif de chaque réunion.	Chaque semaine; production d'un compte rendu définitif dans les deux jours ouvrables suivant chaque réunion.	Section 10.1.1.2

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EP938-212564/A

001

Fe178

Client Ref. No. - N° de ref. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

20212564

FE178.EP938-212564

	Livrables	Délai	Référence (description du projet)
	Présentations	Aux étapes d'achèvement à 50 % et à 100 % de la CS et de l'EC, selon les besoins pendant la réalisation du projet.	Section 10.1.1.4
	Ateliers spécialisés	Aux étapes d'achèvement à 50 % et à 90 % de la CS, et de 50 % et à 90 % de l'EC, et à d'autres étapes du projet, selon les besoins.	Section 10.1.1.5
	Version finale des comptes rendus des ateliers spécialisés.	Dans les deux jours ouvrables suivant chaque atelier.	Section 10.1.1.5
	Ateliers sur le programme fonctionnel	Aux étapes de préconception, de la CS et de l'EC	Section 10.1.1.5
	Version finale des comptes rendus des ateliers sur le programme fonctionnel	Dans les deux jours ouvrables suivant chaque atelier	Section 10.1.1.5
	Ateliers sur l'AAE	Étapes de la CS, de l'EC et des DC	Section 10.1.1.5
	Version finale des comptes rendus des ateliers sur l'AAE	Dans les deux jours ouvrables suivant chaque atelier	Section 10.1.1.5
	Ateliers sur l'ingénierie de la valeur (ou sur la valeur cible); ordre du jour, avis aux participants et distribution de comptes rendus des ateliers.	Une fois pendant chacune des étapes de la CS et de l'EC; dans les deux jours ouvrables suivant chaque atelier.	Section 10.1.1.5
	Rapports mensuels; registre des décisions et des problèmes, sections sur le PGC et plan d'exécution de la MDB; une section sur le PAA à chaque trimestre.	Chaque mois; révision de la structure des rapports dans les cinq jours ouvrables suivant réception des commentaires du RM.	Section 10.1.6
	Présentations officielles	Selon ce qui est indiqué dans l'énoncé de projet à l'annexe D-SCHÉMAS DES PROCESSUS	Section 10.1.8.5
	Commission de la capitale nationale; rapports, dessins générés à partir du modèle, planches d'échantillons, présentations PowerPoint et présentations orales.	À l'étape d'achèvement à 50 % et à 100 % de la CS et à l'étape d'achèvement à 50 % et à 100 % de l'EC.	Section 10.1.8.5.3

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EP938-212564/A

001

Fe178

Client Ref. No. - N° de ref. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

20212564

FE178.EP938-212564

	Livrables	Délai	Référence (description du projet)
	Présentation d'un PPA révisé et assez détaillé pour permettre d'en faire l'examen et de formuler des commentaires. Après les révisions, le nouveau PPA sera présenté à nouveau.	Dans les 60 jours ouvrables suivant l'attribution du marché; dans les 5 jours ouvrables suivant réception des commentaires de TPSGC.	Section 10.1.11
	Présenter un rapport sur le PPA qui fera l'objet d'un examen et de commentaires, avant d'être présenté à nouveau.	Chaque trimestre, dans les 10 jours ouvrables suivant l'échéance d'un trimestre suivant la date d'attribution du marché, selon ce qui aura été convenu avec le RM et l'autorité contractante; seconde présentation dans les 5 jours ouvrables suivant réception des commentaires de TPSGC.	Section 10.1.11
	Planification de la gestion des contrats; Préparation, présentation, maintien à jour/révision, et mise en œuvre de six plans distincts : Plan de gestion de la conception, Plan de gestion de la qualité, Plan de gestion des coûts, Plan de gestion des échéances, Plan de gestion des RH, et Plan de gestion des risques.	Soumission à l'approbation du RM dans les 30 jours ouvrables suivant l'attribution du marché, ou selon les dispositions des présentes.	Section 10.2.1
	Élaboration, mise à jour et exécution : Plan de gestion de la conception, Plan de gestion de la qualité, Plan de gestion des coûts, Plan de gestion des échéances, Plan de gestion des risques.	Examen du RM dans les 30 jours ouvrables suivant l'attribution du marché; Première version abordant tous les enjeux soulevés par le RM sur la mise en page et le format initiaux, en vue d'un examen par le RM dans les 20 jours ouvrables suivant l'acceptation de la mise en page et du format du plan. Version définitive (pour examen par le RM) dans les 20 jours ouvrables suivant réception des commentaires du RM sur la version initiale.	Section 10.2.1.1; Section 10.2.1.2; Section 10.2.1.3; Section 10.2.1.4; Section 10.2.1.5 Section 10.2.1.7

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EP938-212564/A

001

Fe178

Client Ref. No. - N° de ref. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

20212564

FE178.EP938-212564

	Livrables	Délai	Référence (description du projet)
	Plan de gestion des RH	Révision et nouvelle présentation au RM tous les trois mois, or plus souvent si nécessaire.	Section 10.2.1.7
	Plan de mise en œuvre de la MDB; Soumettre un premier plan d'exécution à l'examen du RM.	Dans les 60 jours ouvrables suivant l'attribution du marché	Section 10.2.2.3
	Nouvelle évaluation du plan d'exécution de la MDB.	Chaque mois; résumé des changements proposés dans les 10 jours ouvrables.	Section 10.2.2.3
	Révision du PGC et, si nécessaire, des plans individuels.	Avec le rapport mensuel de l'expert-conseil y compris : un calendrier de production de la conception d'une méthode fondée sur le chemin critique dans les 3 jours ouvrables suivant le dernier jour ouvrable de chaque mois; échancier mensuel et trimestriel de production de la conception avec une analyse prospective de la gestion des échéances, des mises à jour en matière de RH, etc.	Section 10.3.1
	Services de MDB; rapports de détection des conflits selon ce que prévoit le plan d'exécution de la MDB.	Chaque semaine	Section 10.3.2.3
	Présentation du modèle actualisé au RM qui formulera des commentaires et posera des questions.	Aux étapes d'achèvement à 50 %, 90 % et 100 % de la CS et de l'EC, de nouveau pendant les étapes de DC et de construction si nécessaire.	Section 10.3.2.3
	Services de MDB; élaboration du modèle selon ce que prévoit le plan d'exécution.	En permanence	Section 10.3.2.3
	Rapports sur le pourcentage d'avancement des ressources de l'équipe de conception par rapport à chaque élément de la SRT, qui sera relié au rapport mensuel de l'expert-conseil sur l'échancier.	Chaque mois	Section

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EP938-212564/A

001

Fe178

Client Ref. No. - N° de ref. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

20212564

FE178.EP938-212564

	Livrables	Délai	Référence (description du projet)
SERVICES DE PRÉCONCEPTION	Rapport d'analyse préliminaire des écarts d'après l'examen fait par l'équipe de conception de l'énoncé de projet dans la section 8—RÉFÉRENCES et le contenu des entretiens.	Bilan mensuel	Section 11.2.1; Section 11.15
	Ordre de priorité des enquêtes nécessaires, par discipline.	Dans les 60 jours ouvrables suivant l'attribution du marché	Section 11.3.1
	Révision de la liste des enquêtes prioritaires selon l'émergence ou l'évolution des exigences, et nouvelle présentation au RM.	Chaque mois, ou plus souvent si nécessaire.	Section 11.3.1
	Résumé détaillé des enquêtes.	Dans les 10 jours ouvrables suivant chaque enquête.	Section 11.16
	Cadre de modélisation structurelle.	Dans les 7 mois de l'attribution du marché.	Section 11.11
	Résumé des documents de référence utilisés et première analyse des écarts par discipline.	Dans les 60 jours ouvrables suivant l'attribution du marché.	Section 11.16
	Achèvement du modèle de rapport de PC avec table des matières et titres des sous-sections	Dans les 60 jours ouvrables suivant l'attribution du marché. Révision du modèle de rapport de PC et présentation d'un nouveau modèle dans les 20 jours ouvrables suivant réception des commentaires du RM.	Section 11.16
	Analyse des écarts révisée, avec nouveaux constats d'enquête et analyses et recherches en cours, et résumé de l'analyse des écarts globale dans le rapport de préconception.	Chaque mois jusqu'à la fin de l'étape des PC	Section 11.16
	Programme d'enquêtes révisé, avec ordre de priorité des enquêtes selon l'émergence ou l'évolution des exigences.	Chaque mois; ou plus souvent si nécessaire	Section 11.16

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EP938-212564/A

001

Fe178

Client Ref. No. - N° de ref. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

20212564

FE178.EP938-212564

	Livrables	Délai	Référence (description du projet)
	Rapport de PC avec synthèse des constats d'enquêtes réalisées, progrès des enquêtes en cours et avancement des livrables par discipline identifiés dans l'énoncé de projet à la section 11.	Réponse écrite au RM dans les 20 jours ouvrables sur tous les commentaires portant sur la présentation du rapport.	Section 11.16
	Rapport sur le pourcentage d'avancement des ressources de l'équipe de conception pour chaque élément de la SRT, qui sera relié au rapport mensuel de l'expert-conseil sur l'échéancier	Chaque mois	Section 11.16
	Préparation et réponse écrite au RM	Dans les 20 jours ouvrables, réponse à tous les commentaires	Section 11.17
SERVICES DE CONCEPTION SCHEMATIQUE	Confirmer que les interférences à la conception des projets habilitants dans le modèle sont identifiées et résolues.	Chaque semaine, ou selon ce qu'indique le plan révisé d'exécution de la MDB.	Section 12.2
	Adapter et optimiser les flux de travail de chaque membre de l'équipe de conception pour répondre aux exigences de production de la conception des projets habilitants et, si possible, écourter les délais, selon ce qui aura été convenu avec le RM.	En permanence	Section 12.2
	Rapport sur la conception schématique.	À l'achèvement à 50 %, 90 % et 100 % sauf sur indication à l'effet du contraire	Section 12.6
	Coordonner et intégrer tous les services de l'équipe de conception, avec la participation des ECGESST.	En permanence	Section 12.6
	Selon les constats des enquêtes, recherches et analyses en cours, réviser l'analyse des écarts de la PC chaque trimestre jusqu'à la fin de l'étape de la CS, et intégrer ces constats, dans chaque sous-étape de la CS.	En permanence	Section 12.6

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EP938-212564/A

001

Fe178

Client Ref. No. - N° de ref. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

20212564

FE178.EP938-212564

	Livrables	Délai	Référence (description du projet)
	Formuler des options de CS, des sous-options, des analyses et des recommandations.	En permanence	Section 12.6
	Pour chaque option par présentation de la CS aux étapes d'achèvement à 50 %, 90 %, et 100 %, avec les estimations des coûts de chaque option, présenter le modèle complet et amalgamé et toutes les justifications selon les exigences définies dans la présente description du projet à la section 12.	Selon les principales dates intermédiaires définies dans l'énoncé de projet à la section 1.3.3–Jalons.	Section 12.6
	Première version d'un registre et d'un plan d'avantages propres au projet.	Avec la présentation de la CS achevée à 90 %	Section 12.6
	Registre et plan détaillés d'avantages propres au projet selon l'option de CS recommandée.	Avec la présentation de la CS achevée à 100 %	Section 12.6
	Préparation et remise des présentations de la CS	Selon l'énoncé de projet à la section 10.1.1.4–Présentations sur la conception et à la sous-section c) de l'Annexe D–SCHÉMAS DES PROCESSUS	Section 12.6
	Réviser les documents de l'AFUSDTI de la CCN et obtenir son approbation.	En permanence	Section 12.6
	Préparer et remettre les documents de présentation liés aux processus d'approbation.	Avec chaque présentation	Section 12.6
	Réviser la réponse aux commentaires de l'examen final de la conception et soumettre une présentation finale à l'examen du RM.	Dans les 20 jours ouvrables, conformément à ce qu'indique la sous-section b) de l'Annexe D–SCHÉMAS DES PROCESSUS	Section 12.6
	Préparer et présenter des chapitres concis d'un rapport sur la CS pour chaque domaine de conception, consolidant les renseignements recueillis, afin de présenter une analyse intégrée des options de CS proposées par l'équipe de conception.	Étapes d'achèvement à 50 %, 90 % et 100 %, sauf sur indication à l'effet du contraire.	Section 12.6

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EP938-212564/A

001

Fe178

Client Ref. No. - N° de ref. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

20212564

FE178.EP938-212564

	Livrables	Délai	Référence (description du projet)
	Analyser tous les commentaires formulés par l'équipe de projet.	Après chaque présentation de la CS.	Section 12.6
	Préparer et présenter une réponse écrite au DR.	Dans les 20 jours ouvrables, réponse à tous les commentaires.	Section 12.6
	Rapports sur le pourcentage d'avancement des ressources de l'équipe de conception pour chaque élément de la SRT, qui sera relié au rapport mensuel de l'expert-conseil sur l'échéancier.	Chaque mois	Section 12.6
	Intégrer les commentaires dans les présentations subséquentes, selon les directives du RM.	En permanence	Section 12.6
SERVICES DE CONCEPTION PRÉALABLE	Coordonner et intégrer tous les services de l'équipe de conception, avec les commentaires du DT.	En permanence	Section 13.5
	Élaborer les sous-options de CS et de durabilité, étayées par des analyses et des recommandations.	En permanence	Section 13.5
	Intégrer constats dans la conception et les ventiler dans chaque rapport de sous-étape de l'EC.	En permanence	Section 13.5
	Présentations aux étapes d'achèvement à 50 %, 90 %, et 100 % de l'EC avec des estimations des coûts par CS, selon les exigences définies dans la présente description du projet à la section 13. Ceci inclut le modèle achevé et global, et tous les compléments d'information.	Aux principales dates intermédiaires définies dans l'énoncé de projet à la section 1.3.3–Jalons.	Section 13.5
	Présenter une version révisée du registre et du plan d'avantages avec justification des modifications.	Avec la présentation de l'EC achevée à 90 %	Section 13.5
	Préparer et donner des présentations sur l'EC.	Selon ce qui est défini dans l'énoncé de projet à la section 10.1.1.4–Présentations sur la conception et dans la	Section 13.5

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EP938-212564/A

001

Fe178

Client Ref. No. - N° de ref. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

20212564

FE178.EP938-212564

	Livrables	Délai	Référence (description du projet)
		sous-section c) de l'Annexe D– SCHÉMAS DES PROCESSUS	
	Réviser les documents de l'AFUSDTI de la CCN et obtenir son approbation.	En permanence	Section 13.5
	Confirmer que les rapports provisoires et définitifs comprennent les conceptions intégrées et coordonnées.	Avec chaque présentation de l'EC	Section 13.5
	Réviser la réponse aux commentaires issus de l'examen final de la conception et soumettre une présentation finale à l'examen du RM.	Dans les 20 jours ouvrables suivant réception des commentaires.	Section 13.5
	Selon l'ordre de priorité établi dans la planification et le calendrier de construction du DT, mener les activités de DC et préparer les DC avant l'acceptation de la présentation de l'EC achevée à 100 %, selon ce qu'aura approuvé le RM.	En permanence	Section 13.5
	Préparer et présenter des rapports concis pour chaque discipline et rassemblant les renseignements colligés pour présenter une analyse intégrée de la conception de l'équipe de conception. Ces rapports doivent rendre compte des exigences en matière de mise en service et de gestion d'actifs, ainsi que des estimations des coûts. Les compléments d'information et les rapports (p. ex., enquêtes, etc.) doivent être présentés en annexes.	Avec chaque présentation de l'EC	Section 13.5
	Répondre aux rapports sur la conception préalable.	Dans les 20 jours ouvrables suivant réception de tous les commentaires	Section 13.6
	Rapports sur le pourcentage d'avancement des ressources de l'équipe de conception pour chaque élément de la SRT, qui sera relié au	Chaque mois	Section 13.5

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EP938-212564/A

001

Fe178

Client Ref. No. - N° de ref. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

20212564

FE178.EP938-212564

	Livrables	Délai	Référence (description du projet)
	rapport mensuel de l'expert-conseil sur l'échéancier.		
	Intégrer les commentaires dans les présentations subséquentes, selon les directives du RM.	En permanence	Section 13.6
SERVICES LIÉS AUX DOSSIERS DE CONCEPTION	Présentations à l'étape d'achèvement à 50 %, 90 %, et 100 % des DC, estimations de catégorie A et analyses des coûts selon les exigences définies dans la présente description du projet à la section 14, selon la portée et l'échéancier définis par le DT.	Aux étapes d'achèvement à 50 %, 90 % et 100 % de chaque DC, selon les directives du RM et du DT, sauf sur indication du contraire.	Section 14.3.13 Section 14.4; Section 14.6
	Présenter au RM une liste complète de toutes les exigences en matière de durabilité, ainsi qu'un budget révisé pour la durabilité applicable à chaque domaine d'activité de l'équipe de conception, un modèle d'énergie pour tout le bâtiment, une ACCV pour tout le bâtiment si nécessaire, et des renseignements à l'appui sur la durabilité.	Après l'achèvement de tous les DC.	Section 14.6
	Rapports sur le pourcentage d'avancement des ressources de l'équipe de conception pour chaque élément de la SRT, qui sera relié au rapport mensuel de l'expert-conseil sur l'échéancier.	Chaque mois	Section 14.6
	Préparer et remettre au RM une réponse écrite à tous les commentaires sur la présentation, qui doit correspondre aux processus de présentation et d'examen	dans les 20 jours ouvrables, selon ce qu'indique la sous-section b) de l'énoncé de projet ANNEXE D-SCHÉMAS DES PROCESSUS	Section 14.7
	Intégrer les commentaires dans les présentations subséquentes, selon les directives du RM	Après la présentation de chaque DC	Section 14.7
SERVICES	Préparer les exigences de préqualification en collaboration avec le DT et le RM, et selon leurs besoins.	Selon les besoins, en permanence	Section 15.1 Section 15.5

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EP938-212564/A

001

Fe178

Client Ref. No. - N° de ref. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

20212564

FE178.EP938-212564

	Livrables	Délai	Référence (description du projet)
	Participer aux réunions d'information pour les soumissionnaires en vue de l'étape de préqualification.	Selon les besoins du DT	Section 15.1
	Analyser les questions pendant la préqualification des fournisseurs et l'appel d'offres concernant les DC, et formuler des réponses, qui seront communiquées au RM et au DT.	Dans les deux jours ouvrables suivant réception de chaque question, ou selon ce qui aura été convenu avec le RM.	Section 15.1 Section 15.5
	Réviser le modèle, les dessins, et les documents techniques selon les questions des soumissionnaires. Remettre les addendas au RM et au DT avec tous les documents requis par les soumissionnaires pour bien comprendre les documents d'appel d'offres.	Dans les deux jours ouvrables suivant réception de chaque question, ou selon ce qui aura été convenu avec le RM.	Section 15.1 Section 15.5
	Maintenir un registre de toutes les questions posées au RM et au DT pendant la période d'appel d'offres et le remettre au RM et DT pour d'éventuels audits.	Pour chaque DC, à la clôture de l'appel d'offres.	Section 15.1 Section 15.5
	Participer à l'évaluation des propositions en formulant des conseils au besoin.	Pour chaque DC.	Section 15.1 Section 15.5
	Présenter un résumé des réunions de suivi avec les représentants municipaux sur l'avancement des demandes de permis de construction.	Au besoin, pour chaque DC.	Section 15.1 Section 15.5
	Préparer et publier les DC révisés, en modifiant si nécessaire le modèle et les documents techniques pour ramener les coûts dans les limites établies.	Selon les besoins et l'approbation du RM.	Section 15.2 Section 15.5
	Préparer et présenter un texte détaillé sur les impacts d'un nouvel appel d'offres, y compris sur les coûts et les risques, et décrivant les mesures d'atténuation proposées.	Si nécessaire, en coordination avec le DT.	Section 15.2 Section 15.5
	Dessins et documents techniques préparés pour la construction. Remettre une copie reproductible de chaque DC achevé (ou document d'appel d'offres,	Pour chaque DC, dans les 5 jours ouvrables suivant la publication du dernier addenda.	Section 15.1 Section 15.3 Section 15.5

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EP938-212564/A

001

Fe178

Client Ref. No. - N° de ref. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

20212564

FE178.EP938-212564

	Livrables	Délai	Référence (description du projet)
	selon le cas). Estimation révisée des coûts de construction selon le prix accepté du DC.		
	Réviser la matrice des composants de construction (MCC) et le modèle en indiquant la marque, le modèle et la description de tous les articles acceptés liés à l'AAE et à la connectivité.	Dans les 10 jours ouvrables suivant l'attribution de chaque marché lié à l'AAE et à la connectivité.	Section 15.4 Section 15.5
	Rapports sur le pourcentage d'avancement des ressources de l'équipe de conception pour chaque élément de la SRT, qui sera relié au rapport mensuel de l'expert-conseil sur l'échéancier.	Chaque mois	Section 15.5
SERVICES DE CHANTIER	Coordonner et valider tous les constats des inspections de chantier pour confirmer que les renseignements sont exacts et complets, et les relayer à l'équipe de conception, au DT, et au RM.	Dans les 36 heures suivant la fin de chaque inspection	Section 16.2
	Gérer, coordonner et confirmer tous les documents de production de conception transmis du chantier ou au chantier pour confirmer qu'ils sont exacts et complets	En permanence	Section 16.2
	Répondre à toutes les demandes de renseignements et à toutes les propositions	Entre 5 et 15 jours ouvrables, selon ce qu'indiquent les sections d) et e) de l'Annexe D–SCHÉMAS DES PROCESSUS, dans l'énoncé de projet	Section 16.2
	Apporter des explications	Dans les 2 jours ouvrables suivant l'identification des enjeux, ou sur demande du DT selon ce qu'indique l'énoncé de projet dans la section f) de l'Annexe D–SCHÉMAS DES PROCESSUS	Section 16.2

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EP938-212564/A

001

Fe178

Client Ref. No. - N° de ref. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

20212564

FE178.EP938-212564

	Livrables	Délai	Référence (description du projet)
	Préparer et transmettre rapidement au DT des DC précis et coordonnés, des directives complémentaires, des avis, les avis de modifications envisagées, et les demandes de modification.	Dans les deux jours ouvrables suivant l'identification des enjeux, ou sur demande du DT selon ce qu'indique l'énoncé de projet à la section g) de l'Annexe D-SCHÉMAS DES PROCESSUS.	Section 16.2
	Réviser le modèle et présenter des versions révisées des DC émis pour la construction.	Tous les 3 mois ou plus souvent, sur demande du RM.	Section 16.2
	Analyser la viabilité de toutes les activités et du calendrier de construction, y compris le statut de toutes les activités de conception liées au calendrier de construction. Tout au long du projet, confirmer que la production de conception est pleinement coordonnée avec le calendrier d'appel d'offres. Signaler les écarts dans la production de conception et faire état des mesures d'atténuation.	Chaque mois, dans les 5 jours ouvrables suivant le dernier jour de chaque mois.	Section 16.2
	Préparer des analyses et des rapports sur la méthode proposée par le DT pour mesurer la productivité des sous-traitants. Faire des suggestions au DT et au RM pour mieux mesurer la productivité. Confirmer que la méthode de mesure de la productivité est intégrée dans la proposition de chaque sous-entrepreneur. Informer le DT et le RM de la méthode de mesure de la productivité pour chaque sous-corps de métier.	Avant l'appel d'offres	Section 16.2
	Communiquer toutes les procédures de dynamitage proposées, le cas échéant. Informer immédiatement par écrit le DT et le RM de toute condition exigeant l'application de mesures correctives immédiates.	Chaque mois ou plus souvent si nécessaire.	Section 16.2

Solicitation No. - N° de l'invitation**Amd. No. - N° de la modif.****Buyer ID - Id de l'acheteur**

EP938-212564/A

001

Fe178

Client Ref. No. - N° de ref. du client**File No. - N° du dossier****CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME**

20212564

FE178.EP938-212564

	Livrables	Délai	Référence (description du projet)
	Prendre connaissance et vérifier (pour s'assurer qu'elle est complète) l'estimation du DT sur chaque instruction donnée sur le sentier et engendrant des coûts, les avis de changements envisagés, et les demandes de changements. Évaluer l'incidence possible sur la portée, le calendrier, les coûts et les risques à l'échelle du projet.	En permanence	Section 16.2
	Rapprocher chaque changement ou directive lié à la construction et engendrant des coûts avec l'estimation des coûts de construction pour présenter au RM un rapport sur le total courant de l'utilisation des sommes prévues pour éventualités, le solde et les projections sur les coûts estimés à l'achèvement du projet. Coder les changements selon la SRT détaillée pour chaque élément et sous-élément de projet et chaque activité de travail. Élaborer et maintenir à jour une analyse des tendances des coûts de construction, étayée par une analyse des facteurs qui ont une incidence sur les prévisions.	En permanence, rapports mensuels	Section 16.2
	Examiner le paiement d'étape au DT, et faire une recommandation au RM sur le sujet. Confirmer que les demandes de paiements d'étape sont complètes et correspondent exclusivement aux travaux réalisés durant la période de facturation.	Dans les 5 jours ouvrables suivant réception.	Section 16.2
	Mettre en place et maintenir à jour un registre des problèmes de mise en service	Au début des services de chantier de l'expert-conseil, et pour chaque réunion de mise en service par la suite.	Section 16.7
	Faire rapport sur toutes les activités de l'équipe de conception dans des sections distinctes, selon les directives.	Chaque mois	Section 16.9

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EP938-212564/A

001

Fe178

Client Ref. No. - N° de ref. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

20212564

FE178.EP938-212564

	Livrables	Délai	Référence (description du projet)
	Répondre par écrit à tous les commentaires du DT sur la constructibilité	En permanence	Section 16.9
	Comptabiliser tous les coûts de chaque DC avec les modifications et les rajustements.	Échéance à confirmer avec le RM	Section 16.9
	Finaliser l'intention de conception, le guide de sécurité de conception (GSC), l'énoncé de conception audiovisuel (ECAV) et l'énoncé de conception en technologie de l'information (ECTI) de l'équipe de conception pour chaque système de bâtiment tel qu'il a été mis en service.	Dans les six mois suivant l'exécution substantielle du contrat du DT.	Section 16.9
	Confirmer la conformité aux spécifications du maître d'ouvrage (SMO).	Avant l'achèvement substantiel, et de nouveau avant le transfert au Canada.	Section 16.9
	Entreprendre des activités saisonnières de mise en service et appliquer des mesures correctives.	Selon ce qui est indiqué dans l'énoncé de projet à la section 17–SERVICES APRÈS LA CONSTRUCTION	Section 16.9
	Présenter un registre et un plan d'avantages révisés.	À l'achèvement substantiel	Section 16.9
	Présenter les documents signés sur l'achèvement substantiel et l'achèvement des travaux.	À l'achèvement substantiel	Section 16.9
	Remettre les dessins et documents techniques d'après construction et un modèle des ouvrages construits.	Avant l'emménagement	Section 16.9
	Faire un rapport sur le pourcentage d'avancement des ressources de l'équipe de conception pour chaque élément de la SRT, qui sera relié au rapport mensuel de l'expert-conseil sur l'échéancier.	Chaque mois	Section 16.9
SERVICES	Version révisée du plan de mise en service	Révision et nouvelle présentation selon les besoins et les directives du RM et du DT.	Section 17.1

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EP938-212564/A

001

Fe178

Client Ref. No. - N° de ref. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

20212564

FE178.EP938-212564

	Livrables	Délai	Référence (description du projet)
	Rapports sur les essais.	Dans les 5 jours ouvrables suivant chaque activité.	Section 17.1
	Inspection des déficiences, révision du modèle construit.	Inspection avant la dissimulation ou dans les 5 jours ouvrables suivant l'achèvement des travaux de réparation. Un modèle révisé doit être présenté dans les 14 jours ouvrables suivant l'application des correctifs.	Section 17.1
	Réutilisation des modèles concernant l'énergie, et révision de l'ACV et de l'ACCV. Confirmation que la consommation d'énergie répond aux exigences énoncées dans l'EC et les DC.	11 mois après l'achèvement substantiel.	Section 17.1 Section 17.5
	Obtention des certifications concernant la durabilité.	Dans les 18 à 24 mois de l'achèvement substantiel, présentation des documents de certification au RM.	Section 17.1
	Atelier sur les leçons apprises avec le DT, le RM, le CNRC et le BST.	À un moment approuvé par le RM.	Section 17.1
	Rapports de vérification de la performance, balayage thermographique à infrarouge et de l'enveloppe du bâtiment.	Au moment convenu avec le RM et le DT.	Section 17.5
	Bilan final des coûts de tous les DC avec les modifications et les rajustements.	Au moment convenu avec le RM.	Section 17.5
	Rapports sur toutes les séances de formation.	Après chaque formation.	Section 17.5
	Version définitive du registre et du plan d'avantages, au moment du transfert au Canada ou peu de temps avant.	Au moment de la remise au Canada ou peu de temps avant.	Section 17.5
	Vérification que les documents du DT sur l'exploitation et l'entretien sont complets et acceptés.	Avant les formations données par le DT.	Section 17.5
	Procédures d'exploitation normalisées pour chaque système de bâtiment.	Au moment de la remise au Canada ou peu de temps avant.	Section 17.5

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP938-212564/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

Fe178

Client Ref. No. - N° de ref. du client

20212564

File No. - N° du dossier

FE178.EP938-212564

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

	Livrables	Délai	Référence (description du projet)
	Version définitive de l'énoncé de conception.	Au moment de la remise au Canada ou peu de temps avant.	Section 17.5
	Rapports d'évaluation et sur les leçons apprises après la construction.	À un moment convenu avec le RM et le DT	Section 17.5
	Rapports sur le pourcentage d'avancement des ressources de l'équipe de conception pour chaque élément de la SRT, qui sera relié au rapport mensuel de l'expert-conseil sur l'échéancier	Chaque mois	Section 17.5

2. Ajout de l'annexe I – Rapport Détaillé de Programmation Fonctionnelle du SSTT à l'énoncé de projet

Voir la page suivante pour les détails.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.

Solicitation No. - N° de l'invitation	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur
EP938-212564/A	001	Fe178
Client Ref. No. - N° de ref. du client	File No. - N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
20212564	FE178.EP938-212564	

ANNEXE H – Énoncé de projet

**Projet des sciences de la sécurité et des technologies des transports (SSTT) de Laboratoires
Canada**

ANNEXE I – RAPPORT DÉTAILLÉ DE PROGRAMMATION FONCTIONNELLE DU SSTT